

Patron où t'es, patron où t'es!

Depuis la fin de la médiation au 29 novembre dernier, nous avons tenu quelques rencontres avec des gens de la haute-direction en comité restreint. L'employeur s'est enfin décidé à mettre des représentants possédant un pouvoir décisionnel à la table de négociation. Toutefois, puisqu'il n'y a plus de tierce personne pour convoquer officiellement les parties, les quelques rencontres que nous avons eues avec l'employeur se font de façon sporadique, sans calendrier bien précis. D'ailleurs, depuis la mi-décembre, nous n'avons eu aucune rencontre avec la STM.

Pourtant, le Syndicat est toujours disponible pour négocier, en tout temps, afin de permettre une entente négociée de la convention collective. Pourtant, nous leur avons clairement signifié, autant de vive voix qu'à l'écrit, que nous étions pleinement disposés à les rencontrer, même durant la période des fêtes, pour autant que les rencontres se fassent en présentesielles, car nous discutons actuellement d'enjeux importants. Malgré tout ce qui peut se dire publiquement, si nous n'avons pas négocié depuis la mi-décembre, c'est parce que l'employeur n'était pas disponible ou ne voulait pas nous rencontrer. Ce n'est que depuis lundi matin que la STM s'est dit prête à négocier. En espérant que le mois de vacances que la gestion s'est offert aura su les raisonner!

Actuellement les discussions à la table portent principalement sur les sujets suivants :

- La réparation et la fabrication de pièces
- L'entretien des véhicules de service
- Les vêtements
- L'équipe relève de la classification Magasinier
- L'équipe relève de la classification des Préposés à l'entretien sanitaire des stations

Pas content, patron!

L'employeur, frustré par la grève et fidèle à sa mauvaise foi habituelle, probablement amplifié parce qu'il lavait des toilettes à Noël, a décidé de se venger sur certains groupes de travailleurs. Par exemple, depuis la semaine dernière, la gestion a unilatéralement mis fin à une pratique bien établie : permettre aux démarreurs-gardeurs de commencer plus tôt afin d'assurer un chevauchement efficace. Cette décision oblige maintenant l'ensemble des centres de transport et chacun des quarts de travail à réajuster leurs façons de faire, et ce, évidemment, sans aucun plan clair!

On voit bien que l'employeur cherche à créer un climat de frustration pour vous pousser à mettre de la pression sur le Syndicat. Sachez que nous évaluons présentement différentes options afin de déployer de nouveaux recours juridiques, en plus de ceux déjà en cours, pour contrer ces tactiques déloyales qui vont à l'encontre de la convention collective et du Code du travail.

Depuis le début de cette négociation, amorcée il y a 22 mois, la STM, incohérente, tente de jouer la carte du temps pendant que la directrice générale scande à tout vent que le statu quo n'est plus une option. Cette stratégie risque de se retourner contre notre employeur puisque le Syndicat du transport de Montréal n'en est pas à sa première négociation qui s'étire.

Lors de la négociation de 2018, il avait fallu 24 mois pour conclure. Les plus anciens se souviendront aussi de la négo de 2007, qui avait nécessité 30 mois de négociations. Et pourquoi cela avait-il été aussi long ? Pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui : un employeur entêté, coincé par ses propres contradictions. Malgré tout, nous avons réussi à obtenir un meilleur règlement que celui de tous les autres syndicats.

Notre solidarité, notre force!



Votre Comité d'Information